

BULLETIN D'INSCRIPTION

Mardi 02 Février 2021



PRODUCTION VEGETALE

DIMENSIONNER ET OPTIMISER L'IRRIGATION DES CULTURES MARAÎCHÈRES EN SYSTÈME DIVERSIFIÉ

ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES POUR BIEN DIMENSIONNER SON RÉSEAU D'IRRIGATION EN MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE DIVERSIFIÉ DANS UN SOUCI D'ÉCONOMIE DE LA RESSOURCE ET EN ANTICIPANT LES ÉVOLUTIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

OBJECTIF

PRÉ-REQUIS PAS DE CONNAISSANCES PRE-REQUISES OU PRE-REQUIS NECESSAIRES.

VALIDATION DE LA FORMATION Fiche d'évaluation / évaluation des acquis.

PROGRAMME

- ❖ Savoir dimensionner, contrôler et entretenir son réseau d'irrigation selon son contexte et objectifs de production en préservant la ressource :
 - Dimensionner son installation d'irrigation : matériel, coût, consommation d'eau, techniques économes en eau en préservant la ressource.
 - Diagnostiquer le fonctionnement de son réseau d'irrigation.
 - Connaître les points de contrôle et savoir entretenir son système d'irrigation.
- ❖ Savoir piloter correctement son irrigation dans un souci d'économie de la ressource :
 - Connaître les besoins en eau des différentes légumes.
 - Stratégies d'irrigation (doses, fractionnement...).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Supports powerpoint, échanges intervenant formateur stagiaires

INTERVENANT : Simon Cordier, conseiller irrigation au CRIIAM Sud

RESPONSABLE, FORMATEUR : *Cédric HERVOUET ~ conseiller technique en maraîchage biologique ~ AGROBIO 40/BIO Nouvelle Aquitaine ~*

TITRE DE LA FORMATION : DIMENSIONNER ET OPTIMISER L'IRRIGATION DES CULTURES MARAÎCHÈRES EN SYSTÈME DIVERSIFIÉ
N° VIVEA : R075/2021/647 (df)

NOM :
Prénom :
Entreprise :
Adresse :
CP : Commune :
Téléphone :
Mail :

Statut :
 Chef d'exploitation Cotisant solidaire
 Conjoint collaborateur Aide familiale
 Salarié agricole Autre :

Date de naissance :

Niveau d'études :
 Fin de scolarité obligatoire BEP, BPA, BEAP, CAP
 BAC BAC+2
 BAC+3 et 4 BAC+5 et plus

Adhésion à une association du réseau FRAB :
 Non Oui, laquelle :

J'ai pris connaissance des conditions générales de service et je les accepte,

Fait à _____ le _____
Signature _____

Vos attentes par rapport à la formation

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème :
 Non Oui, laquelle :

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles pratiques que je souhaite acquérir :

INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription doit être complété, signé et adressé avec le règlement

- sur le lien en [cliquant ici](#)
- par courrier à : BIO NA
12 bis rue St-Pierre
79500 MELLE
- ou par mail à (uniquement le bulletin)
p.pierre@bionouvelleaquitaine.com

AVANT LE 29 Janvier 2021

- Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation.
- Pour que votre inscription soit effective, votre bulletin doit être accompagné du règlement de la formation.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Service formations
05 49 29 17 18

p.pierre@bionouvelleaquitaine.com



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

LE TAUX DE SATISFACTION DES STAGIAIRES EN 2019 EST DE 88,70%

LIEU, HORAIRES, DURÉE

Lieu : Landes

Horaires : 9h-12h30 et 13h30 - 17h

Durée : 7 Heures

Repas : pique nique et boissons à apporter sur place.

A compter de l'été 2019, seuls les agriculteurs, ayant droits et porteurs de réseau Bio Nouvelle-Aquitaine ou à une structure du réseau FNAB (GAB) peuvent accéder à nos formations. Toutefois, les formations de la rubrique « conversion » sont accessibles à tous, adhérents et non adhérents du réseau. Au moment de l'inscription à la formation, si vous n'êtes pas adhérent et souhaitez le devenir, nous vous proposons de remplir et de renvoyer un bulletin d'adhésion à votre structure bio départementale. Si toutefois à l'issue de la formation votre adhésion n'était pas effective, nous nous réservons le droit de vous adresser en plus de la facture correspondant aux frais de formation, votre facture d'adhésion à acquittée pour l'année en cours.

	TARIFS	FINANCEMENT DE LA FORMATION	DEMARCHES A EFFECTUER
Agriculteur(trice)s.	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA* Crédit d'Impôt	Pour bénéficier du Crédit d'Impôt vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01 et penser à conserver les attestations de stages et factures des formations.
Ayants droits VIVEA (cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial). Candidat à l'installation remplissant les trois conditions suivantes :	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA*	Si vous êtes candidat à l'installation vous devez : 1 – Vous inscrire dans le PPP. 2- Faire inscrire votre formation dans le PPP. 3 – Prouvez que vous n'avez aucun autre financement que VIVEA pour la formation.
Candidats à l'installation non ayants droit VIVEA (ne répondant pas aux trois conditions ci-dessus).	Adhérent réseau BIO 200 € / j Non adhérent réseau BIO 300 € / j	Selon le cas : - Pôle Emploi. - Conseil Régional. - Autre financement public...	Se renseigner sur les financements possibles pour votre formation.
Salarié(e)s Retraité(e)s.	Adhérent réseau BIO 200 € / Jour Non adhérent réseau BIO 300 € / J	OCAPIAT	Faire une demande auprès d'Ocapiat

* ATTENTION car votre « crédit » VIVEA est plafonné à 2 000 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr ou sur l'application mobile et créez votre compte.

PUBLIC VISÉ

- Agriculteur, conjoint collaborateur
- cotisant solidaire, aide familial
- Candidat à la conversion et/ou à l'installation
- Salarié d'exploitation
- « Personne en situation de handicap, nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation des modalités de formation à votre situation » .
- 14 stagiaires maximum

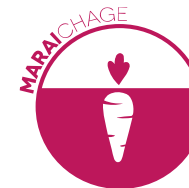


Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé pour suivre cette formation.



DIMENSIONNER ET OPTIMISER L'IRRIGATION DES CULTURES MARAÎCHÈRES EN SYSTÈME DIVERSIFIÉ



MARDI 02 FÉVRIER 2021

7 HEURES



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



• AGROBIO 40 •